

DI

*Dunac*

Nom : *Raymond, François* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *933*

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL

Né le *1<sup>er</sup> Janvier 1894* à *Foix* canton  
d' *Arège* , département d' *Arège* , résidant  
à *Foix* , canton d' *Arège* , département  
d' *Arège* , profession d' *Atelier de réparation*  
d' *Foix* et d' *Arège* , domiciliés  
à *Foix* , canton d' *Arège* , département d' *Arège*  
Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux *brun* , Yeux *bleus*  
Front *large* , Nez *rectiligne*  
Visage *franc* , Renseignements physiognomiques  
complémentaires :  
Taille : 1 mètre *63* centimètres.  
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres  
Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° *43* de la liste du canton d' *Foix*  
Classé dans le *7<sup>e</sup>* partie de la liste en 1914  
A obtenu au cours d'incorporation art. 23 de la loi Continuation d'études

Degré d'instruction : *57*

CORPS D'AFFECTATION.

NUMEROS

	AU CONTRÔLE SPÉCIAL	MATRICULE OU AU RÉPERTOIRE
Armée active. <i>59<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie</i>		<i>1361</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve. <i>Terre</i>		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé à compter du 5 Septem. 1914; arrivé au corps ledit jour;  
Soldat de 2<sup>e</sup> classe. *Passé à la 17<sup>e</sup> section d'imprimers militaires le 7 juillet 1915. Passé au 171<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 19 juillet 1916.*  
*Qué à l'ennemi le 6 avril 1918 au bois de Mongival Somme. Sous-officier du décret 3. P bis 1918 du 11 Mai 1918.*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date.	Communes.	Subdivisions de région.	D. inscrit. R. assurée.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.

*Contre l'Allemagne*  
*du 5 septembre 1914*  
*au 6 avril 1918.*

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

ARMÉE TERRITORIALE	Réserve...	1 <sup>er</sup> dans l	du	au
		2 <sup>e</sup> dans l	du	au
	Supplémentaires	dans l	du	au
	Armée territoriale.	1 <sup>er</sup> dans l	du	au
	Supplémentaires	dans l	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication		(Du		au
		(Du		au

ÉPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services sont l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, amis, etc.)

Paris et Libourne - Imprimeurs et Libraires militaires Henri CHASSIN-LAVARENNE - N. 1001 (int.) - 1916